

MASTER 1 & 2 :

Droit de l'entreprise et des patrimoines professionnels *

M1 BAC+4 / M2 BAC+5

alternance



CONTENU DE LA FORMATION

- Droit des groupements et des sociétés
- Droit de la transmission de l'entreprise
 - Droit Comptable et fiscalité des affaires
 - Droit Bancaire
- Procédures civiles d'exécution
- Prévention & traitement des difficultés des entreprises
 - Droit du Travail | RH
 - Élaboration des plans de redressement des entreprises en difficulté
 - Anglais des affaires

DURÉE

- M1 504 H sur 1 an
- M2 448 H sur 1 an
- Alternance d'une semaine en centre de formation et 3 semaines en entreprise
 - Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
 - Pro-A

TARIF

- Le coût du parcours de formation en alternance est pris en charge par l'OPCO de l'entreprise d'accueil

Le titulaire du Master Droit de l'Entreprise et des Patrimoines Professionnels est un acteur essentiel dans les activités juridiques auprès des entreprises (directeur juridique, de cabinet d'assurance, banque, ...) et des organisations (cabinet d'avocats, de conseils, d'administrateurs judiciaires, juriste en cabinet comptable ...) tant dans les aspects juridiques des négociations contractuelles que dans la prévention et la résolution des litiges. Expert dans son domaine, il/elle est capable de s'adapter rapidement à son environnement de travail pour assurer des missions de conseil et prendre en charge des dossiers complexes.

Objectifs de la formation

Former des professionnels ayant de solides connaissances juridiques, maîtrisant le droit des affaires et l'environnement juridique des différents acteurs économiques qu'ils soient privés ou publics ; capable d'assurer en permanence une veille réglementaire, législative et jurisprudentielle de son secteur d'activité

Prérequis :

- M1** : Candidat titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 6 dans les domaines juridique, commercial (ESC) ; candidat titulaire d'une L3 en Droit
- M2** : candidat titulaire d'un M1 à dominante Droit ou AES
- M1/M2** : Salarié dans le cadre du compte de formation ou d'une Pro-A

Modalités et délais d'accès :

- Examen du dossier de candidature, lettre de motivation et CV
- Convaincre de sa motivation lors d'un entretien de sélection
- Admission définitive après signature d'un contrat en alternance
- Délai d'accès : nous consulter

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation (cf. Référentiel de formation)

- Épreuves écrites et orales
- Soutenance d'un mémoire devant un jury composé d'universitaires et / ou de professionnels du secteur d'activité
- Master délivré par l'Université de Limoges

*Enregistré RNCP sous Droit des entreprises et des patrimoines professionnels (N°27187)

CONTACTS

Campus consulaire BME
 11, rue Philippe Lebon
 87280 LIMOGES
 Tél. : 05 55 31 67 67
www.escs.limoges.fr
escs@limoges.cci.fr

FDSE de Limoges
 5 rue Félix Eboué
 BP 3127,
 87031 LIMOGES CEDEX 1
Fdse.m1-entreprise@unilim.fr
www.unilim.fr

une école

